

ORDRE DU JOUR	 <p data-bbox="507 118 783 219">ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr</p>	<p data-bbox="979 85 1342 170" style="text-align: center;">Conseil d'école du 11 / 02 / 14</p>
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> • La bienvenue est souhaitée à tous les participants (MMes Bonte, Bureau, Willocq, Mouton, Cattenne, Gourlain et M. Dambrune sont excusés). • Pas de remarque sur le compte rendu du premier Conseil. 	
Question des parents	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune question n'est parvenue. • Les parents souhaitent qu'une motion soit jointe au compte rendu (cf. annexe). Celle-ci est lue au Conseil. • Cette motion sera commentée quelques minutes par l'Élue représentant le Maire, les représentants élus de parents et une représentante des enseignants. 	
Informations sur les actions pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulements de scolarité : Le directeur relit un passage du compte rendu du premier Conseil d'école, et demande à l'équipe pédagogique de s'exprimer pour faire écho à leurs premières impressions pédagogiques. Pour le cycle trois, dans les classes à cours simple, les enseignants déplorent un certain relâchement ; soit au niveau du comportement ou du relationnel (CM2), au niveau de la disponibilité face aux apprentissages (CM1), ou encore sur l'apprentissage de certaines leçons (CE2). Cela n'a cependant, pour l'instant, pas trop d'incidences sur les constructions de savoirs et aucune sur les déroulements de scolarités. Pour le cours double, la classe de neige a amené beaucoup de positif au sein de la vie d'une classe qui reste une classe très agréable, où les enseignants ne font part d'aucun souci à propos des acquisitions scolaires. Les perspectives sont également positives à tous points de vue, en ce qui concerne le cours double en cours élémentaire (CE1/CE2). Pour les trois classes restantes (CE1, CE1/CP, CP), les classes sont très hétérogènes avec un tiers de classe sans aucune difficulté, mais aussi avec un reste de classe où les enseignants sont confrontés à plusieurs niveaux de fragilités avec des difficultés très diversifiées (rythmes, maturités, capacités...). Des inquiétudes réelles concernent cinq ou six élèves pour lesquels les parents ont été contactés, des aides ont été demandées auprès des enseignants spécialisés du réseau d'aide (RA-SED). • Les projets d'école, dans leur version actuelle, arrivent à leur terme. Un nouveau projet d'école fera l'objet d'une réflexion globale pour les années prochaines. Les premières échéances concernent le diagnostic initial, et sont fixées au mois de juillet de cette année scolaire. • Les travaux du Conseil de maîtres de fin novembre ont porté sur le climat scolaire. Des décisions ont été prises pour mettre l'accent sur l'engagement, la motivation des élèves, et la prévention des violences : mise en place d'élèves médiateurs pour les récréations (janvier 2014) ; organisation de rallyes coopératifs inter-niveau trois fois par an (au lieu d'une fois) ; mise en place les binômes « parrain-filleul » de rentrée, entre les CM2 et les CP (sept 2014) ; organisation d'un cross d'école... • Projets pédagogiques particuliers, certaines classes évoquent la mise en œuvre de projets spécifiques. La classe de neige, totale réussite tant dans son organisation que dans son déroulement a fait l'unanimité chez les élèves et les parents. La qualité de l'encadrement (animateurs et moniteurs) a été soulignée par l'enseignant. Un projet exploitant les technologies usuelles d'information et de communication (TUIC) est également présenté succinctement par le professeur de la classe de CE1/CE2 ainsi que les projets de jardins écologiques aux CP. 	
Informations sur les travaux en cours et réalisés	<p>Travaux réalisés : L'enseignante concernée fait part de la satisfaction concernant la finalisation des travaux, dans la classe rénovée il y a deux ans à l'étage du bâtiment A.</p> <p>Travaux en cours : La mairie informe que sont prévues en 2014, la création d'un local poubelle, la rénovation des châssis bois du bâtiment B, la réhabilitation du logement du bâtiment B en salle de classe, et l'utilisation de l'ancien logement qui sera rénové pour les TAP.</p> <p>Travaux concernant la sécurité :</p> <p>Dans le préau, sécurisation de l'escalier d'accès au bâtiment A. La casquette de l'entrée principale : chéneaux et gouttières sont à remplacer. Peinture matérialisant les zones interdites dans l'entrée de la cour (contour des briques).</p>	

Informations sur les travaux en cours et réalisés	<p>Rappel des travaux demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est souhaitable de finaliser la rénovation des coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 14 octobre 2006 et CE 17 mars 2007) et celles de l'étage du bâtiment A. • Deux classes du bâtiment A restent à rénover (cf. CE février 2010). Les peintures datent de plus de 25 ans... • La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) est toujours indispensable. L'état des boiserie du bâtiment B est désormais déplorable.
Activités complémentaires	<p>Informations sur la coopérative scolaire. Il est rappelé qu'une association de type « loi 1901 » a été créée en 2013. L'objet de l'association est rappelé « Cette association a pour but de faciliter, par l'organisation, le financement, ou l'achat de matériels, la mise en œuvre d'activités éducatives et pédagogiques, à destination des élèves de la communauté éducative de l'école d'application Paul Bert d'Arras ». Lecture du rapport financier par le trésorier : présentation des charges (débits) et produits (crédits) principaux. Les postes de charges concernent essentiellement les sorties et activités éducatives (3900 €), les règlements de photos scolaires (2300 €), et les achats de matériels durables : bloc de sonorisation autonome, et 8 enceintes de classe Bluetooth (600 €). Les postes de produits sont : les subventions de l'Amicale des parents (3600 €), des collectivités territoriales (2000 €) et la vente des photos scolaires (3000 €). Le solde s'établit au 20 janvier à 2418,39 €.</p>
La vie de l'Amicale	<p>Monsieur Brizard, président de l'Amicale Paul Bert depuis juin 2013 rappelle que 15 personnes sont particulièrement actives pour aider le bureau principal de l'Amicale.</p> <p>Il revient sur les deux premières opérations de cette année (opération « brioches » et marché de Noël ayant produit respectivement environ 500€ et 700 € de bénéfice, ce qui est remarquable). Ces réussites ont d'ores et déjà permis l'achat de 600 € de livres pour le fonds de bibliothèque et un versement de 50€ aux PEP (association des pupilles de l'enseignement public).</p> <p>Les prochaines échéances concerneront un marché aux fleurs (à l'étude) et notre traditionnelle fête de fin d'année, le vendredi 27 juin 2014.</p>
Clôture	<p>L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 20h. Prochain Conseil le mardi 24 juin 2014, 18h.</p>

Arras, le 14 février 2014, Éric Flament, Directeur

Le 11/02/14

**Motion des représentants de parents de l'école Paul Bert d'Arras.
Conseil d'école du 11/02/14**

"Les représentants des parents d'élèves tiennent à manifester leur soutien à l'enseignante mise en cause dans les événements du lundi 3/02/14 survenus après la fin de l'heure légale de l'étude et leur déception quant à la réaction de la mairie qui n'a formulé ni la moindre solidarité vis-à-vis d'une enseignante dont le professionnalisme n'est plus à démontrer ni la moindre réserve face aux médias alors que l'enquête en cours n'était pas terminée. "